

DÉCÈS DE L'ANCIEN MAIRE GRÉGOIRE GIRARD

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 10 février 2025 — C'est avec regret que la Ville de Saint-Hyacinthe a appris le décès de l'ancien maire Grégoire Girard, décédé aujourd'hui le 10 février, à l'âge de 99 ans et 11 mois.

Originaire de Sainte-Rosalie, Grégoire Girard, arpenteur-géomètre de formation, était très actif au sein de son milieu. Membre du Canadian Institute of Surveying, de l'American Congress on Surveying and Mapping, du Comité permanent de la Fédération internationale des géomètres, du conseil d'administration de la Chambre provinciale et de l'Association canadienne d'urbanisme, il tenait à ce que les préoccupations de la population soient au cœur des plans d'aménagement urbain. Grégoire Girard s'est aussi illustré à titre de membre du conseil d'administration des Arpenteurs-géomètres du Québec, de 1965 à 1971, avant d'en devenir le président en 1970.

Actif au sein de nombreuses organisations, Grégoire Girard a aussi laissé sa marque dans sa ville d'origine. Il a notamment occupé le poste de président de la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe, en 1967, et du Club des Francs, en 1962. Il a également été nommé vice-président du conseil d'administration des Pavillons Bois-Joly, en 1971, avant d'être élu maire de la Ville de Saint-Hyacinthe, poste qu'il a occupé jusqu'en 1976.

C'est sous sa gouverne que s'est réalisée la fusion de la Ville avec les municipalités de Douville, La Providence et Saint-Joseph. Il a également orchestré l'aménagement du Parc Les Salines et de la Promenade Gérard-Côté. Il a piloté le projet de construction d'une piste cyclable et d'un mur de soutènement longeant une partie de la Yamaska afin de mettre un terme aux inondations ravageant le centre-ville. À la suite de son retrait de la vie politique, l'ancien maire a présidé l'Association des Anciens du Séminaire, le conseil d'administration du Centre d'archives du Séminaire, ainsi que le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, dont il est le fondateur.

Grégoire Girard a donc largement contribué au développement de sa communauté. La Ville de Saint-Hyacinthe tient à offrir ses sincères condoléances à toute sa famille. Le drapeau des Armoiries flottant au mât de l'Hôtel de Ville a été mis en berne, et ce, jusqu'au jour des funérailles.

— 30 —

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne (450-778-8300)